

Note au Secrétaire

OK
Après
V. M.

1. Selon le rapport de l'Encadreur Régional de Bumboko, des terrains de Football, Volley Ball et Basket Ball ont été aménagés. Pour l'Encadreur, je propose de lui donner 2 ballons de Volley, 2 ballons de Foot et 2 ballons de Basket.
2. Pour ce qui est du folklore, je pense que le Ministère n'est pas en mesure de recruter un entraîneur à affecter à Bumboko.
3. Quant à ce qui concerne les loisirs et notamment la création d'un Centre Culturel, cela relève de la bonne collaboration entre le Préfet et l'Encadreur.

Pour le Directeur Général
KOREOREA ?

Ar. Ministère
Transmis avec avis
conforme Jm/07/80

Placard
9/7/80

DG. Sp. et L.
Bureau Planchettes

Placard
Tenir le dossier
si par
Jm

14/7/80

Nd

Note à l'intention de Monsieur le Directeur
Général des Sports et Loisirs.

=====

Concerne le rapport trimestriel 1980 établi par l'encadreur
sous régional de la S/Préfecture BUMBOGO et ce en matière des activités sportives.

a. Problème des sports d'équipe :

L'initiative de cet encadreur est *loable. louable.*

En matière d'aide pour encourager son initiative, on pourrait lui accorder le minimum nécessaire pour commencer les entraînements; soit en accordant un ballon de foot-ball et de volley-ball à chacune des équipes déjà en place. ^{selon} Ce que l'encadreur indique dans son rapport, les installations de Basket-ball ne sont pas encore constituées. La commune pourrait elle-même prendre ses initiatives pour installer des terrains ainsi que les accessoires nécessaires.

Toutefois une visite de ces installations s'avère nécessaire aux fins de vérifier la régularité des terrains et la compétence des entraîneurs.

b. Folklore.

Il est indispensable de visiter ces manifestations folkloriques à un jour que nous indiquerait l'encadreur S/régional pour avoir une idée claire sur ce cas.

c. Loisirs

L'idée avancée par l'encadreur S/régional n'est pas mauvaise. La collaboration du S/Préfet et de l'encadreur S/régional serait amplement suffisante sans recourir aux instructions du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour ce faire le plus rapidement possible serait le mieux.

— En conclusion, je pense qu'il faudrait encourager l'initiative de cet encadreur tout en suivant de près ses activités par des éventuelles visites.

Il faudrait également rappeler à cet encadreur qu'il doit aussi songer au développement de l'athlétisme, chose qu'il a omis de mentionner dans son rapport.

Don avis
[Signature]
14/07/80

GAKWAYA-NDAYITABI J.C.

NOTE à l'intention de Monsieur le Directeur
Général des Sports et Loisirs.

Concerne le rapport trimestriel 1980 établi par l'encadreur
S/Préfecture BUMBOGO et ce en matière des activités sportives.

a. Problème des sports d'équipe :

L'initiative de cet encadreur est loable.

En matière d'aide pour encourager son initiative, on pourrait lui accorder le minimum nécessaire pour commencer les entraînements; soit en accordant un ballon de foot-ball et de volley-ball à chacune des équipes déjà en place. Ce que l'encadreur indique dans son rapport, les installations de Basket-ball ne sont pas encore constituées. La commune pourrait elle-même prendre ses initiatives pour installer des terrains ainsi que les accessoires nécessaires.

Toutefois une visite de ces installations s'avère nécessaire aux fins de vérifier la régularité des terrains et la compétence des entraîneurs.

b. Folklore.

Il est indispensable de visiter ces manifestations folkloriques à un jour que nous indiquerait l'encadreur S/régional pour avoir une idée claire sur ce cas.

c. Loisirs

L'idée avancée par l'encadreur S/régional n'est pas mauvaise. La collaboration du S/Préfet et de l'encadreur S/régional serait amplement suffisante sans recourir aux instructions du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour ce faire le plus rapidement possible serait le mieux.

En conclusion, je pense qu'il faudrait encourager l'initiative de cet encadreur tout en suivant de près ses activités par des éventuelles visites.

Il faudrait également rappeler à cet encadreur qu'il doit aussi songer au développement de l'athlétisme, chose qu'il a omis de mentionner dans son rapport.

GAKWAYA-NDAYITARI J.C.



L'encadreur S/Regional de Bambozo manque un équipement de bureau et du matériel. La sensibilisation, dans cette région, commence par une conférence sur les problèmes actuels de l'encadrement de la jeunesse au féminin; faite par l'encadreur devant les monitrices des C.S.D. Mais le manque de moyens de déplacement handicape cette sensibilisation des femmes.

Les Groupements, dans les 3 communes s'élèvent à 24 (mois) Le service des volontaires (O.N.G.) fait des grands efforts dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage notamment à MINAZI et à MUKUYA.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a installé un centre de formation à KARARI. Dans le cadre technique, 3 encadreurs supervisent les activités et l'responsabilité des femmes dans chaque secteur.

Il y a les agents bénévoles du service des volontaires et les religieuses de l'archidiocèse et de Kulinde, qui participent au développement de la jeunesse de cette région. Pour la programmation: il est très difficile d'établir une programmation exacte puisque les déplacements sont très difficiles.

AVIS. /-Il faut équiper ces bureaux sous/régionaux.

2.-Prévoir pour l'année prochaine l'achat des motos comme M a fait avec les encadreurs régionaux.

3.-Organiser des sessions de recyclage à l'échelle sous-régionale

Rigali, le 19/6/1980.
NKITUBWATSI B.

Annexe
22.6.80

Annexe
budgetaire pour 1981
fait compte dans les programmes
22/6/80

Bumbogo, le 14/4/1980

N° 01/14.15/09

NKUYUJESU ATSI
KATAMBE
Pour exécution -
30/5/80

Objet: Rapport trimestriel
1980.

Monsieur l'Encadreur Régional de la Jeunesse
et de Sports

KIGALI

A traiter par	<i>Jeunesse</i>
Date entrée	<i>25/5/80</i>
Intélocuteurs	<i>59 45/12 04 29/5/80</i>

Encadrement
Synthèse et
avis
29/5/80

S/C de Monsieur le Sous-Préfet de la Sous-
Préfecture
BUMBOGO



Monsieur l'Encadreur Régional,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe,
le rapport trimestriel relatif à l'encadrement de la jeunesse et des
sports en Sous-Préfecture BUMBOGO.

Veillez agréer, Monsieur l'Encadreur Régional,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Encadreur Sous-Régional,
BUMBOGO.

NTIDENDEREZA Elie.

G.P.I à:

✓ Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Sports
KIGALI.-

I. Situation administrative:

En date du 19 Décembre 1979, référence lettre n° 1970/12.06.02; Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des sports a jugé bon de nommer dans la Sous-Préfecture Rumbogo, un Encadreur S/Régional. Comme cela s'entend les débuts sont toujours difficiles, tant au niveau matériel que sensibilisation.

1. Du point de vue matériel:

a) Comme c'était la création de cet encadrement, et jusqu'à présent le matériel de bureau fait encore défaut et la planification se fait difficilement, ainsi l'Encadrement Sous-Régional RUMBOGO nécessite:

- Un bureau + trois chaises
- Une machine à écrire
- Une étagère ou armoire et autres fournitures de bureau.

b) Au point de vue équipement sportif:

Après avoir préparé les terrains: de Foot Ball, Basket Ball, Volley Ball, il nous faudrait:

- 6 ballons de F.B.; 4 ballons de V.B.; 4 ballons de B.B.;
- 6 sifflets, deux filets, deux parreaux, maillots pour deux équipes (Foot-ball et Volleyball); maillots et pantouffles pour l'entraîneur, un décimètre, une ficelle, barres fixes, barres parallèles et deux chronos.
- 5 javelots et cinq poids pour Hommes et pour Dames.

2. La Sensibilisation,

a) En date du 18 février 1980, lors d'une session de recyclage des Monitrices des Centres Sociaux de développement de la Sous-Préfecture Rumbogo, j'ai eu la bonne occasion de leur parler des problèmes qui menacent la jeunesse d'aujourd'hui. Le thème était: " Les problèmes actuels de l'Encadrement de la jeunesse au Rwanda", et particulièrement dans la Sous-Préfecture RUMBOGO là où je vis. Synthétiquement, j'invitais les Monitrices des C.S.D. à nous aider à s'occuper fructueusement de la jeunesse féminine, celle-ci étant plus nombreuse et antérieurement négligée.

b) Les gens ont toujours besoins d'être animés, et orientés; pour la Sous-Préfecture Rumbogo, les jeunes ont la bonne volonté de travailler en groupe, de participer aux divers jeux, de faire des compétitions et concours, mais alors comment les toucher, les contacter sans moyens de déplacement adéquat, bien que professeur pour ce cas je ne reste pas moins subordonné aux détenteurs, pour visiter quelques secteurs, groupements et associations éloignés.

II. Groupements et Associations:

La commune Ruzhashi compte 6 groupements à caractère agricole principalement

La commune Rusasa en compte onze de toute activité

La commune Iaro ne compte que cinq.

1. Centre Agré Pastoral de Mivazi

Ce centre a plusieurs projets qui méritent une intervention financière et matérielle, il compte un groupement de 25 personnes (jeunes gens et jeunes filles)

Construction d'une fermette, un magasin d'écoulement des marchandises, semences (pois de terre soja, cultures potagères, petits pois)

Un matériel technique, houes, pioches, tôles, brouettes, tout cela n'est pas encore mis en place. Le service des volontaires sis à Ruzhashi encourage le centre et compte y investir un montant d'environ neuf cents mille francs rwandais (900.000 FRW) .

Il est prévu deux constructions (Etable et deux clapiers) pour faire un essai de petit élevage surtout les lapins.

2. Association aise à Rukura:

C'est une association encouragée aussi par le service des Volontaires. Elle a actuellement 18 poules pondeuses, 18 lapins, trois chèvres, deux moutons, et compte acheter deux vaches. Elle a un terrain libre de 2 ha où les jeunes plantent les cultures fouragères. Le service des volontaires (O.N.G.) y participe activement: transport du matériel, semences, achat des bêtes à élever, construction des petits locaux, et en assure un entretien vétérinaire. Si possibilités il y a, le Ministère de la jeunesse pourrait se rendre compte de ces associations et en juger la suite.

3. Centre de formation de la Jeunesse de Kabare:

Ce centre a un directeur et un Sous-directeur nommés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le directeur s'occupe de toute l'organisation, je n'ai rien à dire à ce sujet seulement lors de ma visite effectuée en date du 19 février 1980, je me suis rendu compte de son dynamisme, malgré la situation matérielle, technique et sportive qui n'est pas très enviable, comme l'a souligné le directeur du centre dans ses rapports antérieurs.

III. Activités Sportives:

1. Les Jeux:

En Sous-Préfecture Bumbogo, les gens commencent à s'intéresser aux sports malgré l'équipement sportif qui fait encore défaut, comme je l'ai susmentionné.

Mercredi dans l'avant midi, avec la collaboration des autorités locales les jeunes participent aux travaux communautaires (Umuganda) Depuis un mois je les ai obligés à préparer et à aménager les terrains de F.B, et V.B. deux équipes en Foot ball sont constituées et s'entraînent régulièrement (mercredi après midi et dimanche) Le jeu de B.B. n'a pas encore commencé car il exige un matériel que nous ne pouvons pas nous procurer facilement, nous comptons sur l'intervention des bienfaiteurs, et celle du Minijeunesports.

Un comité communal de sport sera bientôt implanté dans chaque commune.

2. Folklores:

Seulement deux communes (MUSASA et TARE) s'exercent une fois par semaine, selon les rapports reçus des encadreurs respectifs, Ils réclament un entraîneur et je crois qu'il serait bon et utile d'effectuer une mission adhoc pour apprécier leur compétence.

La commune Rushashi dispose d'un bon nombre de danseurs (Intore) mais ils ne s'exercent pas assez, alors qu'ils ont un équipement suffisant et adapté.

3. Loisirs:

Le 19 mars 1980, sous invitation de Monsieur le S/Préfet de S/Préfecture et en collaboration avec les chefs de service de la S/Préfecture et de la Commune Rushashi, nous avons élaboré un projet d'un centre culturel qui renfermerait "Une Bibliothèque, divers jeux (carte, damier, igisoro, ping pong et autres), une cantine, pour les fonctionnaires des environs, et un groupe théâtral, ce centre culturel n'a pas encore commencé à fonctionner, nous attendons le bon moment. ?

IV. Cadres Techniques:

La commune Rushashi a un encadreur communal et compte 10 Secteurs chaque secteur est animé par deux responsables de la Jeunesse (Un garçon et une fille)

Il en est de même pour la commune Tare.

La commune Musasa a un encadreur communal dynamique, elle compte 10 Secteurs, chacun est animé par deux garçons et deux filles.

La commune Rushashi est dotée d'un service des volontaires (S.N.G.) celui ci participe dans diverses activités; construction de maison, d'habitation, fermettes, étables, clapier, poulailler et fournit du matériel (construction et semences à quelques groupements des jeunes tel que Minazi et Mbogo); pratique le petit élevage et surveille la Menuiserie de Rushashi et Rukura.

Le couvent des soeurs de Rwankuba fabrique un bon vin à base d'ananas, de papaye et de banane mûre. Les soeurs de Rulindo s'occupent de la nutrition des enfants pauvres et elles ont une magnifique tapisserie.

V. Programme d'Activité:

Mon programme d'activité ne peut pas être définitivement établi à cause de ma subordination (dépendance) en matière de déplacement néanmoins il est dressé hebdomadairement comme suit:

Lundi, Mardi et Jeudi: Travail de bureau.

Mercredi: travaux communautaires des jeunes et Animation au niveau S/Préfecture

Vendredi: visite des secteurs groupements et associations les plus proches et entraînements pour l'après midi

Samedi: Travaux communautaires (Umaganda)

Selon l'humeur du jour, je compte faire un entraînement mardi l'après midi ce programme ne modifie pas celui du 20 mars 1980, mais il le complète.

*
* *
*



COOPERATIVE

TRAFIPRO

KIGALI

République Rwandaise

Adr. télégr.: TRAFIPRO
B.P. 302 Kigali/Rwanda
Tél. 53 40 - 66 40
Télex n° 11 Kigali
R.C. n° A 040 Kigali

A Son Excellence Monsieur
le Ministre de la Jeunesse et
des Sports

B.P. 1044

K i g a l i

Comptes courants:
B.K. Kigali n° 302
B.C.R. Kigali n° 129

V/réf.:
N/réf.: MS/MC/mg

Kigali, le 07/05/1980

Concerne: Matériel sportif

A traiter par

Date entrée: 7/5/1980

N° Classement: 5-638/12 08-21

Excellence Monsieur le Ministre,

La Cellule Spécialisée TRAFIPRO-KABGAYI, représentée par le Directeur et son responsable a l'honneur de s'adresser à votre haute bienveillance pour solliciter du matériel sportif.

En effet, Excellence Monsieur le Ministre, présentement nous disposons de deux équipes : une de basket-ball et une autre de volley-ball. Comme notre matériel à un âge très avancé, nous vous serions gré si vous nous accordiez un filet de volley-ball, deux ballons de volley-ball et deux autres pour le basket-ball.

Comptant sur votre habituelle compréhension, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

*Centre
pavement
SVC
↑*

*Bicucuda
projet réponse
R.14.5.80.*

Le Responsable de la Cellule
TRAFIPRO-Kabgayi

Le Directeur a.i.

Mwicira Silas

Mheranyi Charles



Kigali, le 29 mai 1980.-

g. N. S. / 29/5/80

A traiter : *[Signature]*

Date entrée : *30-5-80*

N° Classement : *6035/12-108 01*

15/5/80

Urgence: EXECUTION IMMEDIATE
 voie annotation des
 Ministres et exécution
 dans les délais.
 HUKVIEU. Président de ce
 Comité de la Jeunesse
 pour lui remettre ces documents
 de l'instruction. u. d. d. d. d.
S. B. 70

*Bureau Planif
 et BSE
 Chacun en ce qui
 le concerne
 29/5/80*

Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

KIGALI.-

Excellence Monsieur le Ministre,

*Uy et exécuté
 Hukviu
 5/6/80*

Suite à nos entretiens verbaux du 22 mai 1980 en vos bureaux, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après l'état de besoin de Kigali F.C. en équipement sportif en vue d'une aide éventuelle de votre part soit :

- 30 culottes
- 30 maillots (jaune vert ou jaune bleu)
- 30 paires de gaudillots
- 5 ballons de foot - ball

*15 chaque article (paires)
 + deux ballons football*

En outre, concernant les joueurs de K.F.C. rafiés par le Président de l'équipe de N.A.H.V. avec menace de renvoi du service s'ils s'y opposaient, je tiens à vous informer qu'il n'y a pas lieu de négocier avec le Chef du Personnel de N.A.H.V. mais que les joueurs ci-après ont consenti librement de ne pas casser le contrat qui les lie avec l'équipe K.F.C. même s'ils figurent sur la liste des joueurs de l'équipe de N.A.H.V. malgré eux.

- Il s'agit de :
- MUKYAKAZI Déogratias
 - GASANA Celliate
 - NDAGIJIMANA Fidèle

C'est pourquoi, je vous signale, avec espoir que vous trancherez cette litige qui nous oppose avec l'équipe de N.A.H.V. que les trois joueurs feront partie aussi de l'équipe de K.F.C. même dans le prochain championnat national de 2ème division.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*JK note
 aut devant
 Charles*

C.P.I. à :
 - Monsieur le Chef du Personnel de N.A.H.V.

KIGALI.-

LE PRESIDENT DE L'EQUIPE K.F.C.
[Signature]